

et des chanteurs,*⁾ dans les cafés-concerts, chantaient des chansons françaises etc. De peur de provoquer des manifestations contre le Gouvernement qui aurait osé sévir contre ceux qui exposaient le pays à la rancune des Allemands, le Gouvernement n'osait rien faire; la conséquence en fut que les manifestations hostiles à l'Allemagne continuaient et se répétaient.^{**)}

Le 4 juin Victor Thorn pria le docteur Welter de venir le voir à l'hôtel du Gouvernement. Il lui montra le no 49 du Mémorial avec la Proclamation invitant la population à éviter tout ce qui pouvait froisser la troupe. D'un air «excessivement ennuyé» le directeur-général fit part à Welter «que les Allemands se plaignaient amèrement de la conduite des Luxembourgeois qui ne faisaient que les vexer et les provoquer, à leur chercher querelle et à leur exprimer leur mépris par toutes les manières imaginables. M. Thorn envisageait la situation comme très critique et voyait tout en noir.» Welter dit à Thorn qu'il trouvait cette proclamation «assez anodine et qu'en pratique elle n'aurait aucun effet. D'après son avis il faudrait que le Gouvernement montrât de la poigne.» Thorn, enchanté d'entendre parler ainsi le député socialiste, l'emmena chez le Ministre d'Etat où l'on parla longuement de la situation. C'est ici que Welter apprit qu'Eyschen avait copié la Proclamation sur celle de la Suisse «sans penser qu'en ce pays les circonstances sont autres que chez nous. J'ai quitté le palais du Gouvernement avec la certitude que ces Messieurs n'ont pas l'énergie nécessitée par la situation.»

Dans l'après-midi du même jour Welter assista à une réunion de la majorité parlementaire qui eut lieu à l'Hôtel Brasseur sur invitation de Maurice Pescatore. Le député libéral avait été prévenu par Ernest Leclère qu'il voulait saisir le Conseil d'Etat d'un nouveau règlement pour l'Instruction primaire et l'Ecole normale. Eyschen ne voulant rien savoir de cela dans les circonstances actuelles tout en invoquant l'opposition à prévoir de la part de la Grande-Duchesse, Leclère voulait connaître l'avis de Pescatore, le rapporteur de la loi scolaire de 1912 qui, lui, s'en référait à ses amis de la Gauche.

Ceux-ci étaient d'avis que les questions primordiales étaient celles touchant la police et l'alimentation. Il y eut aussi une opposition de vues en ce qui concerne Paul Eyschen. Michel Welter trouvait que le Gouvernement n'était pas à la hauteur de la tâche; Robert Brasseur prit la défense du

*) Auguste Donnen et Alphonse Dusseldorf.

**) A l'encontre de ce que l'on pourrait croire d'après ces observations de Welter, nombreux étaient ceux qui appréciaient la tolérance du chef du gouvernement à l'endroit des manifestations culturelles françaises. Nous en voulons pour preuve le succès qu'obtinrent les deux premières représentations théâtrales placées sous la régie de Gustave Simon, professeur au Conservatoire: «Le Collaborateur» de Nicky Laux, donné le 16. 4. 1915 au Théâtre municipal au bénéfice du Comité de Secours pour les victimes de la Guerre et «Les Pieds nickelés» de Tristan Bernard, comédie jouée le 14 août de la même année à Mondorf-les-Bains au profit d'œuvres de bienfaisance et dans laquelle je fis mes débuts «d'acteur»